

Que faire après un C.A.P.
Peintre Applicateur de
Revêtements ?

➔ **Vie Professionnelle**

- Peindre et décorer
- V.R.P en produit de peinture

➔ **Poursuites d'études**

Brevet Professionnel

Peinture revêtements

Mention complémentaire (1an)

Plaquiste



C.A.P. P.A.R.
Peintre Applicateur de
Revêtements

EREA François TRUFFAUT



42 rue du château d'eau
BP 41007
28 301 MAINVILLIERS
☎ : 02 37 18 29 00
Fax : 02 37 18 29 01

Site : <http://www.erea-mainvilliers.org>

OBJECTIFS

Le C.A.P.

Peintre Applicateur de Revêtements

se prépare en deux ans.

La préparation de ce diplôme comporte des périodes de formation en entreprises (stages).

Le titulaire du C.A.P. travaille sur des chantiers neufs ou en rénovation.

Il est capable :

- D'appliquer des peintures et des produits décoratifs
- De créer des harmonies de couleur
- De poser du papier peint et des revêtements muraux
- De poser des revêtements de sol
- D'exécuter des travaux de façades

FORMATION

DOMAINE PROFESSIONNEL	Seconde	Terminale
Enseignement pratique y compris technologique	16 h	16 h
Dessin lecture de plan	2 h	2 h
Prévention Santé Environnement	2 h	2 h
Période de formation en Entreprise	7 semaines	7 semaines
DOMAINES GENERAUX	Seconde	Terminale
Français Histoire-géographie Education civique	4 h	5 h
Mathématiques, Sciences Physiques	4 h	4 h
Education Physique et Sportive	2 h	4 h

Cours en petit groupe avec soutien en enseignement général

RECRUTEMENT

Le recrutement s'effectue parmi les élèves de

3^{ème} de SEGPA

3^{ème} d'Insertion

3^{ème} Générale

Au cours de la formation, le candidat développera

les qualités suivantes :

- Soin dans le travail
- Habileté manuelle
- Sens de la décoration
- Sens de l'organisation

Contre indications pour exercer ce métier :

- Problèmes de vision des couleurs
- Allergies
- Sensibilité au vertige